

# Brochure administrative GAF-GAM

SAISON  
2024 2025



*REGION SUD PACA*

## 1 - ORGANIGRAMME LIGUE REGIONALE SUD PACA

### Le bureau exécutif

**PRESIDENT**  
Robert PEIRON

**SECRETAIRE GENERAL**  
Gérard MALAGOLI  
**SECRETAIRE Adjoint**  
Arnaud BERTHIER

**TRESORIERE**  
Antoinette TEDESCO

### Le conseil d'administration

Marc BEVILACQUA, Gérard MALAGOLI, Guy PINET (comité 04-05),  
Arnaud BERTHIER, Denis MANASSERO, Chantal MEILLERAND (comité 06),  
Michel ALLARD, Christian GUIBERT, Jean-Louis MENSE, Robert PEIRON, Gérard SERES,  
Antoinette TEDESCO (comité 13),  
Laurent CARTIER, Nicolas SOUCHON (comité 83),  
Gérard DIZET, Serge LAROCHE, Agathe MARTINEZ, Cynthia MEGHAR (comité 84).

### **RESPONSABLE**

Cathy STELLA 06.03.87.21.54

### **CTR PACA**

Anthony DESBOIS 06.49.98.41.17

### **ASSISTANTE**

Angèle TEDESCO

### **COORDINATEUR BAFA**

Tarek HAMROUNI

## 2 – ORGANIGRAMME COMITE DEPARTEMENTAL 13

### Coordination Direction Collégiale

#### CO PRESIDENTS

Jean Yves FAUCHON – Jean Louis MENSE

#### SECRETAIRE GENERAL (adjointe)

Michel ALLARD (Marlène BIANCOTTO)

#### TRESORIER

Jean Pierre COLL

#### DELEGUE DEPARTEMENTAL (salarié)

Alexandre CARIBONE

### Autres membres de la DDC (Direction Départementale Collégiale)

Stéphane ANFOSSO, Michel CREMONESI, Gérard MALAGOLI, Jean-Christophe MARTINEZ, Robert PEIRON, Philippe PESTEIL.

### Salariés du comité

- Alex CARIBONE 06.03.87.21.08

Référent entreprises, finances, juridiques et forces humaines

**Référent Activités** : Nouvelles activités.

- Thierry MONTCEL 06.03.87.21.14

Référent administratif, affiliations, licences, facturation.

**Référent Activités** : Activités Gymniques Gam / Gaf – GR – PGA – Danse

- Patrick MARTINEZ 06.19.59.18.66

**Référent Activités** : Foot à 11 – Foot jeunes - BPA 7 - Sports de Raquettes – Badminton – Tennis de table

- Rémi LAMBERT 06.60.78.09.64

Référent pratiques partagées

**Référent Activités** : Volley, Judo, Natation, Plongée, Tir à l'arc, Projets sociaux

- Aurélien SAJJAT 06.12.90.86.18

Référent sport santé et communication

**Référent Activités** : Athlétisme – Marche nordique – Randonnée – Escalade – Basket

### Membres du Conseil de développement (CODEV)

Collège des associations et collège des activités.

COMITE 13 FSGT

40 avenue de Garlaban

13012 Marseille

Tél. 04 91 59 86 10

Site : <https://www.fsgt13.org>



### 3 – ORGANIGRAMME COMMISSION REGIONALE DE GYMNASTIQUE

#### COORDINATION DE LA COMMISSION

Marlène BIANCOTTO – Christine BOMBEAU - Sandra COLONNA

#### RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Angèle TEDESCO

#### RESPONSABLE CRITERIUM GAF

Sandra COLONNA

#### RESPONSABLES CRITERIUM GAM

Gwenaël KERVAJAN

#### RESPONSABLE JUGES GAF

Christine BOMBEAU

#### RESPONSABLES JUGES GAM

Eliott KERVAJAN

#### REFERENT COMMUNICATION

Dominique ABATI

#### RESPONSABLE FORMATION

Florian NAIMI

#### MEMBRES DE LA COMMISSION

**Les différents responsables de la commission et/ou de clubs.**

Et tous les clubs de gymnastique adhérents à la FSQT.

Ils se doivent d'être représentés au sein de la commission régionale, lors des réunions de celle-ci, par des personnes ayant pouvoir de décision et en capacité de répercuter les décisions, auprès de leur club, prises par la commission, d'ordres techniques, financiers ou administratifs.

### 4 – ORGANIGRAMME COMMISSION DEPARTEMENTALE 13 DE GYMNASTIQUE

#### COORDINATION DE LA COMMISSION

Marlène BIANCOTTO

Sandra COLONNA

#### RESPONSABLE CRITERIUM GAF

Sandra COLONNA

#### RESPONSABLES CRITERIUM GAM

Gwenaël KERVAJAN

#### RESPONSABLE CHALLENGES

Marlène BIANCOTTO

#### RESPONSABLE JUGES CHALLENGES

Marlène BIANCOTTO

Pour toutes demandes de renseignements, envoi des engagements, juges...

Contact : [gym@13.fsqt.org](mailto:gym@13.fsqt.org)

## 5 – POLITIQUE DE FORMATION

### FORMATIONS ZONE SUD GYMNASTIQUE

#### *Formation de Juges GAF N2, N2 FED, N3*

Zone Sud PACA hors Corse	
Dimanche 17 novembre 2024 Samedi 30 novembre 2024 Dimanche 15 décembre 2024	De 9h30 à 17h00 (18h00 pour les N3) Lieu à confirmer
Examen le 12 janvier 2025	
Recyclage dimanche 24 novembre 2024	Port-de-Bouc – horaires à confirmer
Corse	
Samedi 16 novembre 2024 Samedi 23 novembre 2024 Samedi 14 décembre 2024	De 10h00 à 17h00 Ajaccio
25-26 janvier 2025 recyclage et examen	

#### *Formation de Juges GAM*

Les responsables vont contacter les clubs GAM.

#### *Formation de juges N1*

Le dimanche 8 décembre 2024 à Port-de-Bouc de 10h à 17h.

Pour la Corse, le dimanche 15 décembre 2024 à Ajaccio.

#### *Formation de cadres, brevet fédéral (niveau1, 2, 3)*

Les clubs intéressés ont été identifiés et seront contactés par le responsable si une session devait se tenir cette saison.

### FORMATIONS LIGUE SUD PACA

- Formation BAFA (Base, Approfondissement/Qualification)
- Formation BAFD (Théorique, Perfectionnement)

Une brochure spécifique est à votre disposition au siège de la ligue : 8 rue de la République 13001 marseille.

- Formation CQP (certification de qualification professionnelle)
- Formation des Dirigeants (sur des aspects juridiques, financiers, etc.)
- Formation PSC1 (premiers secours)

### FORMATIONS FEDERALES

- Recyclage Juges N4
- Stage National
- Formation de Cadres (niveau 3 du brevet fédéral)
- Formation de gymnastes.

## 6 – POLITIQUE D'ADHESION ET FINANCIERE

### a) AFFILIATION (Adhésion club, comité 13)

Comprend une assurance responsabilité civile

<b>Catégorie 1</b> , association sans pratique compétitive	<b>115.50€</b>
<b>Catégorie 2</b> , association avec pratique compétitive	<b>182.00€</b>
<b>Catégorie 3</b> , association omnisport	<b>470.30€</b>

Lors de la prise de l'affiliation, le club est automatiquement abonné à la revue fédérale « sport et plein air », le tarif (25 €) est compris dans le montant de l'affiliation. Le club a le choix de la recevoir sous format papier ou numérique.

### b) ADHESION (Adhésion Individuelle, comité 13)

Comprend une assurance personnelle et l'accès à toutes les activités physiques, sportives et artistiques développées par la FSGT ;

Enfants nés en 2012 et après	<b>22.00€</b>
Jeunes nés entre 2007 et 2011	<b>32.35€</b>
Adultes nés en 2006 et avant	<b>39.15€</b>

Le **certificat médical** n'est plus **obligatoire** pour toute délivrance d'une licence, que ce soit un renouvellement ou une première licence. En contrepartie, le ou la licencié(e) ou son tuteur légal doit **obligatoirement** fournir un questionnaire de sante accompagné de l'attestation dûment remplie.  
*En interne, les clubs peuvent faire le choix de l'une ou l'autre de ces deux possibilités.*

### c) POUR LA PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE A LA FSGT

Il faut rajouter le financement suivant

<b>Cotisation annuelle club</b>	<b>120.00€</b>
<b>Engagements Compétitions</b>	
Par équipe engagée en challenge	<b>12.00€</b>
Par équipe engagée en critérium	<b>18.00€</b>
Par gymnaste engagé(e) en individuel	<b>3.00€</b>
<b>Formation de juge N1</b>	<b>5.00€</b>
<b>Formation de juge N2</b>	<b>10.00€</b>
<b>Formation de juge N2 Féd</b>	<b>12.00€</b>
<b>Formation de juge N3</b>	<b>15.00€</b>
<b>Recyclage</b>	<b>5.00€</b>

Les engagements aux compétitions se feront par chèque ou virement, à l'ordre de

- LIGUE FSGT SUD PACA pour les compétitions Régionales et les formations,
- COMITE FSGT 13 ou COMITE FSGT 83 pour les compétitions départementales.

Ou à remettre au maximum le jour de la compétition à :

Marlène Biancotto, Sandra Colonna ou Christine Bombeau.

## 6 – REGLEMENT

### a) Cadre règlementaire

- Chaque gymnaste engagé et présent lors de la compétition se devra d'être titulaire d'une licence FSGT valide, de l'année en cours, qui sera vérifiée avant le début de chaque tour par un membre de la commission technique ou du club organisateur. Le club devra alors présenter la liste des licenciés participants. Cette liste pourra être éditée via l'espace club, sur le site internet FSGT dédié aux licences.

- Tous les entraîneurs, juges, responsables ou représentants de clubs présents sur le plateau de compétition devront également être licenciés.

Aucune personne autre que les entraîneurs, les gymnastes, les responsables de clubs et de la commission technique n'a accès à l'aire de compétition. Le public devra se tenir derrière les barrières de sécurité protégeant le plateau.

- Les clubs présents devront être affiliés à la FSGT et être en règle avec la fédération.

- Les équipes seront composées de 4 (mini) à 6 (maxi) gymnastes. Les 4 meilleures notes par agrès seront retenues pour le classement par équipes.

La composition des équipes ira de poussins (poussines) à sénior(e)s, les différentes catégories d'âge selon les niveaux de compétition sont disponibles sur le site et sont détaillées dans les règlements techniques de chaque discipline.

- Les engagements des équipes devront être envoyés aux dates limites d'engagement (disponibles sur le site) aux responsables techniques accompagnés des engagements nominatifs par fichier pour les critères. Tout engagement reçu après cette date ne sera plus pris en compte.

Une date limite de forfait est fixée, tout forfait reçu après la date limite sera compté financièrement en tant qu'engagement à part entière (sauf présentation de certificat médical).

- Un juge par équipe engagée est primordial. Pour tout problème, le club doit en informer les responsables des juges (sous peine d'amende pour manque de juges de 80€).

Un référent juges est identifié par club. Le nom des juges est à communiquer aux responsables des juges en amont de la compétition. En cas de forfait après la date limite, le juge prévu sur la compétition devra quand même être fourni.

Les juges devront obligatoirement être présents lors de la réunion de juges au début de chaque journée ou demi-journée. L'impartialité sera leur règle d'or durant toute la compétition et ils seront sous le contrôle permanent des responsables plateaux mis en place par la commission technique.

- Les clubs sont dans l'obligation, sauf dérogation, de rester jusqu'à la fin de la compétition et d'assister à la remise des récompenses sous peine de disqualification.

- Les palmarès seront diffusés sur les sites Fsgt.

### b) Tenue

Les tenues et équipements des gymnastes ainsi que des capitaines d'équipes sont ceux définis par le code FIG en vigueur et par la Commission Fédérale des Activités.

Les entraîneurs sur le plateau de compétition (2 maximum par équipe), doivent porter le survêtement ou tee-shirt/veste du club qu'ils représentent. Les chaussures de sport sont obligatoires, pas de sac en bandoulière ni lunettes de soleil sur la tête ou casquette, cheveux longs de préférence attachés.

Pour les gymnastes GAF: justaucorps identiques pour une même équipe, pas de bijou, ni piercing, ni boucles d'oreilles (pointes autorisées). Les shorts sont interdits, **le port du short entraîne la pénalité de 0.30 point par agrès.**

Pour les gymnastes GAM: Short ou sokol et Léotard (selon les agrès), identiques pour une même équipe.

Pour les palmarès : entrée des gymnastes en justaucorps pour les féminines et short ou sokol et Léotard pour les masculins.

Les juges devront avoir une tenue vestimentaire correcte et neutre, ne rappelant en rien quoi que ce soit ayant un lien avec son club. Pour les compétitions critérium, ils devront porter un haut blanc et un bas bleu marine ou noir.

- Les gymnastes, sous la responsabilité des entraîneurs et des responsables de clubs, devront se tenir correctement et se déplacer en équipe et dans le calme sur le plateau de compétition. Ils ne quitteront la zone de compétition qu'à la fin du tour annoncé au micro.

- **L'utilisation de cornes de brumes, klaxons ainsi que des flashes sont interdits dans les tribunes.**

- Les appareils photos, caméscopes sont interdits sur le plateau sauf pour la (les) personne(s) accréditée(s). Il est également interdit de filmer les gymnastes avec les téléphones portables.

### **c) Cahier des charges pour l'accueil d'une compétition**

**Tout club accueillant une compétition doit satisfaire, à minima, aux conditions suivantes :**

- Assurer la lisibilité de la FSGT (banderoles, calicot, etc.) et pour cela se rapprocher du comité départemental ou, à défaut de la commission,

- Installer le matériel nécessaire sur le plateau de compétition,

- Mettre en place des tables de juges, le matériel sera fourni par le responsable des juges,

- Aménager un espace pour le secrétariat, avec un accès à des prises électriques,

- Mettre à disposition une sono, un micro et un ordinateur portable,

- Prévoir l'accès à une salle pour les réunions de juges sur les critères.

- **Désigner un ou plusieurs responsables, en relation avec la commission, pour :**

- Pallier à tout problème de matériel,
- Prévoir la répartition des récompenses et des officiels pour la remise,
- S'occuper des boissons pour les juges et organisateurs,
- Prévoir des estafettes pour amener les feuilles de notations des tables de juges au secrétariat,
- Prévoir la restauration de l'équipe en charge du déroulement technique de la compétition.
- Il doit surtout mettre à disposition les forces humaines nécessaires afin de couvrir les postes nécessaires au bon déroulement de la compétition. Un tableau récapitulatif des tâches sera envoyé aux clubs organisateurs, ils pourront demander du soutien à la commission si besoin.

#### **Prise en charge :**

- Le club organisateur doit prévoir, à sa charge les coupes récompensant les 3 premières équipes de chaque niveau technique et catégorie.

Les médailles des podiums, équipes et individuels sont à la charge de la commission.

- Seuls les responsables du bureau de la commission seront pris en charge par la structure d'accueil de la compétition pour le repas du midi (la liste nominative sera communiquée avant la compétition). Les repas des juges et entraîneurs seront à la charge complète de leurs clubs respectifs qui devront réserver les repas à la buvette dès leur arrivée sur les lieux de la compétition ou en amonts par mail selon la structure d'accueil.



Coupes à prévoir selon le nombre d'équipes engagées sur l'organigramme dans chaque catégorie :

GAF	Ex aequo	PC	D5	D4	D3	FED	TOTAL
Or	1	5	5	4	3	2	20
Argent	1	5	5	4	3	2	20
Bronze	1	5	5	4	3	2	20
<b>TOTAL</b>							60

GAM	Ex aequo	PC	N1	PROMO	FED D4	FED	TOTAL
Or	1	1	1	1	1	1	6
Argent	1	1	1	1	1	1	6
Bronze	1	1	1	1	1	1	6
<b>TOTAL</b>							18

#### d) Droit à l'image

Nous vous informons que les compétitions sont susceptibles d'être filmées et/ou photographiées à des fins fédérales (supports de communication papier, vidéo pédagogique, internet).

**Des sanctions seront prises en cas de non-respect du présent règlement. Merci de sensibiliser les gymnastes et parents de vos clubs à ce règlement.**

## 7 – CALENDRIER

#### Challenges :

Département 13	Département 83	Corse
18-19 janvier 2025 à Port-de-Bouc	8 mars 2025 à La Farlède	06 avril 2025 à Ajaccio
26-27 avril 2025 à Gignac	10 mai 2025 à La Farlède	

#### Critérium Départemental :

18 / 19 janvier 2025 à Nice pour les départements 06 et 83 GAF,  
01 / 02 février 2025 à Vergèze pour les départements 13 et 30 GAF,  
09 février 2025 à Ajaccio pour les clubs de Corse,

#### Critérium Régional sélectif :

15 / 16 mars 2025 à Châteauneuf-les-Martigues sélectif GAF et GAM,  
22 / 23 mars 2025 à Marseille-la Verrerie (à confirmer) sélectif GAF,  
30 mars 2025 à Marseille pour les sélections individuelles GAF D4, D3 et fédérales, équipes GAM,  
14 / 15 juin 2025 à Vergèze pour les PC et D5 non qualifiées en Interzone.

#### Epreuves Fédérales :

Championnat fédéral équipes : 7-8 juin 2025 à Antony (92)  
Championnat fédéral individuels : en attente  
Finale Interzone D5 : 31 mai 2025 à Condom (32)

## 8 - COORDONNEES UTILES

### FEDERATION

Site [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)  
Tèl 01.49.42.23.19  
Mail [accueil@fsgt.org](mailto:accueil@fsgt.org)

### COMITE 13

Site [www.fsgt13.org](http://www.fsgt13.org)  
Tèl 04.91.59.86.10  
Mail [contact@13.fsgt.org](mailto:contact@13.fsgt.org)

### CFA GYM

Site [www.fsgt.org/activites/gymnastique-artistique/](http://www.fsgt.org/activites/gymnastique-artistique/)  
Mail [fsgt.gaf@gmail.com](mailto:fsgt.gaf@gmail.com)

### LIGUE REGIONALE

Site [www.fsgt-liguesud.org](http://www.fsgt-liguesud.org)  
Adresse 8 rue de la République 13001 Marseille  
Mail [contact@fsgt-liguesud.org](mailto:contact@fsgt-liguesud.org)  
**Permanente** Stella Cathy 06.03.87.21.54  
**Assistante** Tedesco Angèle  
**C.T.R** Desbois Anthony [desbois.fsgt06@gmail.com](mailto:desbois.fsgt06@gmail.com)